



unesco

United Nations  
Educational, Scientific  
and Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للترية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

Executive Board  
Conseil exécutif  
Consejo Ejecutivo  
Исполнительный совет

المجلس التنفيذي

执行局

## La Présidente

Aux représentants des États  
membres du Conseil exécutif  
de l'UNESCO

Réf. : GBS/SCX/2024/010

16 février 2024

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la **219<sup>e</sup> session du Conseil exécutif**, qui aura lieu du **mercredi 13 au mercredi 27 mars 2024**. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire de la session. Vous trouverez également le calendrier des travaux de la session pour information.

Les séances plénières débuteront le matin du **lundi 18 mars** par mon discours d'ouverture, suivi de l'introduction de la Directrice générale sur :

- le point 4 Exécution du programme adopté par la Conférence générale : Rapport sur la mise en œuvre du C/5, et
- le point 5 Suivi des décisions et résolutions adoptées par le Conseil exécutif et la Conférence générale à leurs sessions antérieures.

Les contributions des membres du Conseil au débat plénier débuteront immédiatement après l'introduction de la Directrice générale et se poursuivront toute la matinée du mardi 19 mars. Les membres du Conseil sont priés d'axer leur contribution au débat plénier sur les points précisément inscrits à l'ordre du jour de la session. La réponse de la Directrice générale et la séance de questions/réponses habituelle suivront dans l'après-midi du 19 mars.

Lors des dernières sessions, la majorité des orateurs ont demandé à prendre la parole le deuxième jour de la plénière, ce qui a eu pour conséquence que la séance de l'après-midi de la plénière d'ouverture s'est terminée avant 18 heures. Pour cette 219<sup>e</sup> session, je souhaiterais encourager les membres du Conseil exécutif à prendre la parole le lundi 18 mars, si possible. **Dans le cas où les débats de cette journée se termineraient avant 18 heures, et afin d'optimiser le temps dont nous disposons, la plénière passera à l'examen du point suivant de son ordre du jour, à savoir le point 3 intitulé « Rapport de la Directrice générale sur l'application de l'article 59 du Règlement intérieur du Conseil exécutif », au cours d'une séance privée. Dans le cas contraire, ce point sera traité le mardi 19 mars.**

cc : Délégations permanentes auprès de l'UNESCO

Je vous invite donc à vous inscrire sur la **liste des orateurs** dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, **avant le vendredi 6 mars 2024**, en vous inscrivant en ligne sur la plate-forme [INDICO](#). Vous êtes priés de bien vouloir respecter ce délai afin que la liste puisse être établie de façon efficace, suivant l'ordre dans lequel se sont inscrits les États membres du Conseil. Lorsqu'elle aura été arrêtée, la liste des orateurs sera mise à disposition sur le site Web du Conseil exécutif.

Comme à l'accoutumée, et conformément à la décision 180 EX/22.I, les Commissions PX et FA continueront d'examiner, lors de réunions conjointes, les points dont les aspects programmatiques, administratifs et financiers sont liés.

Comme par le passé, je souhaiterais encourager les États membres à tenir des consultations informelles, avant ou pendant la session, afin de faciliter l'examen de certains points de l'ordre du jour. Ces consultations informelles devraient permettre de faire en sorte que les travaux des comités et commissions relatifs aux points de l'ordre du jour qu'ils sont chargés d'examiner soient efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité. À cet égard, une salle de réunion peut être mise à la disposition des États membres.

Enfin, j'aimerais rappeler la décision 194 EX/4.II.C (paragraphe 11, alinéas (b) et (c)) (ci-jointe pour référence) relative aux indemnités de voyage et indemnités journalières de subsistance allouées aux représentants désignés par les membres du Conseil exécutif.

Je vous prie d'agréer, chers collègues, les assurances de ma très haute considération.



Véra El Khoury Lacoueilhe